

**Déclaration FO au CSE du 16 novembre 2023**

Ce CSE se réunit alors que l'armée israélienne soumet la Bande de Gaza à des bombardements d'une violence inouïe et à un blocus total qui prive la population d'eau, de nourriture, d'électricité, de médicaments et que l'ONU a mis en garde contre un possible « nettoyage ethnique » à Gaza.

FO exprime à nouveau sa solidarité à l'égard de la population, des travailleurs palestiniens et israéliens, et de leurs syndicats. Dans le monde entier, il y a des manifestations massives en faveur de la paix. En France, le gouvernement a voulu interdire – sans succès – les manifestations et a verbalisé des milliers de manifestants. FO réaffirme que le droit de manifester doit être respecté et soutient tous ses syndicats qui appellent à rejoindre les manifestations et rassemblements pour exiger le cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de population, la levée immédiate du blocus de Gaza !

Ce même gouvernement a décidé de verser 413 milliards pour la loi de programmation militaire, ce qui entraîne des coupes dans tous les budgets essentiels à la population, en premier lieu ceux de l'Éducation nationale et de la santé.

Les annonces ministérielles de « choc des savoirs, lutte contre le harcèlement, faire de la voie professionnelle une voie d'excellence, protection des personnels... » se heurtent à des faits têtus : 2 500 postes sont encore supprimés à la rentrée, à grand coup de 49-3, qui s'ajoutent aux 2 000 postes supprimés en 2023 et aux 7900 postes supprimés dans le second degré durant le premier quinquennat.

Les consignes envoyées, en plein congés scolaires, concernant la « lutte contre le harcèlement : programme Phare et passation des questionnaires élèves » visent à placer les personnels en première ligne dans ce cadre de pénurie de postes. Pour FO, il est inacceptable que les personnels poussés au bout de leurs limites par des conditions de travail dégradées soient encore désignés comme responsables et boucs émissaires.

Ce dont les élèves et les personnels ont besoin, ce ne sont pas de plateformes téléphoniques, de « coachs », de cours d'empathie, de programmes Phare, de grilles d'auto-évaluation... Ils ont besoin de postes d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, d'enseignants, d'enseignants spécialisés, de PsyEN, de CPE, de personnels administratifs et de direction, du rétablissement des maîtres d'internat – surveillants d'externats, d'AED et d'AESH avec des statuts et de vrais salaires...

FO exige l'annulation des 2 500 suppressions de postes et la création des postes statutaires nécessaires.

Ce dont les élèves et les personnels ont également besoin, c'est de maintenir les établissements sociaux et médico-sociaux et d'y créer les places nécessaires, c'est de stopper l'acte 2 de l'École inclusive qui prévoit de dissoudre ces établissements, à rebours de la situation catastrophique ayant cours actuellement dans les écoles et établissements.

C'est d'abandonner immédiatement toutes les mesures qui remettent en cause le fonctionnement de l'École publique et le statut des enseignants : réforme des retraites, réformes du bac et du lycée, SNU, Parcoursup, évaluations d'école et d'établissement, loi Rilhac, réforme de la voie professionnelle...

Concernant cette dernière, monsieur le Ministre Attal, avec la ministre de co-tutelle Grandjean, ont décidé de poursuivre le démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire, des lycées professionnels et de ce qui fait leur force : une formation aux métiers couplée à une autre plus généraliste et citoyenne. Malgré une large intersyndicale opposée à cette réforme, c'est un recul sans précédent. Le gouvernement s'attaque, sur la base d'un constat erroné voire mensonger, au fondement même du lycée professionnel en déstructurant l'ensemble du cycle de bac pro, en particulier l'année de terminale. FO dénonce des objectifs purement utilitaristes et des conséquences sur les diplômés et les personnels : fermetures de postes, de filières, reconversions forcées, formations livrées aux intérêts privés. Sans parler des jeunes qui ne seront plus libres de construire leur projet professionnel. Ce projet de réforme est inacceptable pour FO qui soutient l'appel à la grève du 12 décembre de l'intersyndicale SNETAA-FO, CGT éducation, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUD éducation, SNALC, CNT pour le retrait de cette réforme des lycées professionnels.

C'est enfin de permettre aux personnels frappés par une inflation sans précédent de bénéficier d'une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 10%, c'est de renoncer au « pacte » qui conditionne l'obtention d'indemnités à des tâches supplémentaires, c'est d'ouvrir les négociations pour un véritable rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (27,6%).

Nous avons interpellé le ministre concernant les retards dans le versement des salaires, en particulier pour les AED et AESH. Pour certains personnels, la situation n'a toujours pas été régularisée. Dans certaines académies, les personnels contractuels enseignants, administratifs, techniques, infirmiers, assistants sociaux, ont dû attendre la mi-octobre pour toucher un premier acompte et signer un contrat alors qu'ils avaient commencé à travailler le 1er septembre ou durant la dernière semaine d'août. C'est par exemple le cas à Paris pour les personnels AESH et assistants de langues.

Le versement des salaires doit être assuré pour chaque personnel après service fait et l'administration doit prendre en charge tous les frais – bancaires ou autres – subis par les collègues en raison de ces incuries. Ces difficultés de versement des rémunérations impactent également les collègues fonctionnaires : retard dans le versement du SFT, des remboursements transport, des frais de déplacement, de la PSC, des changements d'échelon. Nous vous demandons d'intervenir sans délai.

Enfin, FO renouvelle sa pensée pour notre collègue D. Bernard assassiné le 13 octobre 2023 durant son service à Arras et pour nos collègues blessés. Elle renouvelle ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles, aux proches, aux personnels et aux élèves de l'établissement dont elle partage l'effroi.

Pour FO, cet évènement tragique souligne une nouvelle fois la nécessité de protéger autrement que par des discours, l'Ecole publique et ses personnels qui mettent leur vie au service du droit à l'instruction des élèves. Nous serons attentifs à l'enquête de la formation spécialisée au sujet de ce drame. Nous rappelons que le délai de 8 mois après l'assassinat de Samuel Paty pour démarrer l'enquête prévue dans les prérogatives de cette instance n'était pas acceptable.

### **Textes 1 et 2- Projet de décret modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux enseignements dispensés dans les lycées et Projet d'arrêté relatif à la séquence d'observation en classe de seconde générale et technologique**

*Ces deux projets de texte visent à instaurer pour les élèves de seconde générale et technologique une nouvelle obligation :*

- soit une séquence d'observation en milieu professionnel de deux semaines en fin d'année scolaire (en principe donc en juin)*
- soit un stage SNU.*

*La FNEC FP-FO constate que de nombreuses questions posées par ces textes demeurent sans réponse : que se passe-t-il lorsque les élèves n'accomplissent pas cette séquence d'observation en milieu professionnelle ? Qui vérifie que le stage déclaré par l'élève est réellement effectué et qu'il se déroule bien ? En cas d'accident qui est responsable ? N'y a-t-il pas risque de concurrence entre ces séquences d'observation en milieu professionnel et les périodes de formation professionnelle ?...*

*Le ministère indique que la circulaire censée répondre aux questions soulevées par cette séquence d'observation en milieu professionnel n'est pas présentée au CSE et sera présentée plus tard. En clair, on nous demande de signer un chèque en blanc.*

*Pour la FNEC FP-FO, la place des élèves n'est ni en entreprise, ni à l'armée. Elle est à l'Ecole, pour s'instruire, acquérir des savoirs et un esprit critique. Mais cela demande des moyens et des postes. Le ministre a fait d'autres choix. La réforme ici présentée s'éloigne de la conception de l'Ecole républicaine qui se propose de former des citoyens libres, responsables éclairés, capables de faire des choix par eux-mêmes. Il s'agit de préparer l'élève à une fonction à laquelle la société le destine et de sacrifier tout ce qui est jugé inutile pour remplir cet emploi.*

*Pour toutes ces raisons, la FNEC FP-FO vote contre ces deux textes.*

Résultat du vote

Pour : 8 (MEDEF, CPME, APPEL, ...)

Contre : 59 (FO, FSU, UNSA, CFDT, SNALC, CGT, Solidaires, FCPE, FAGE ...)

Abstention : 3 (CGC, SPELC, PEEP)

NPPV : 0

### **Texte 3 - Projet de décret portant diverses modifications du code de l'éducation**

*La FNEC FP-FO considère que les mentions pour les CAP, BAC PRO, BP et MC sont une bonne chose pour la valorisation des élèves de la voie professionnelle, elles devraient aussi faciliter les poursuites d'études, demandes répétées de créations de places supplémentaires en CAP puis en BAC PRO. La restriction de l'accès à l'examen du CAP pour les candidats libres permettra de faciliter l'organisation des examens car de trop nombreux candidats s'inscrivaient sans se présenter.*

Résultat du vote

Pour : 58 (**FO**, FSU, UNSA, CFDT, SNALC, CGT, Solidaires, CGC, SPELC, FCPE, FAGE...)

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

**Texte 4 - Projet d'arrêté portant modification de l'arrêté du 8 novembre 2012 modifié et portant abrogation de l'arrêté du 20 juillet 2015 relatifs aux diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur**

*La FNEC FP-FO est favorable à l'application de la réglementation pour la sécurité des élèves : simplification des attestations, meilleure lisibilité du texte.*

Résultat du vote

Pour : 58 (**FO**, FSU, UNSA, CFDT, SNALC, CGT, Solidaires, CGC, SPELC, FCPE, FAGE)

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

**Texte 5- Projet d'arrêté relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à une mention complémentaire de niveau 4**

*Ce texte pose toujours les mêmes interrogations sur les mentions complémentaires qui deviennent certificats de spécialisation en janvier 2025 : les créations seront-elles en formation initiale sous statut scolaire ou en apprentissage ? La FNEC FP-FO exige qu'elles soient toutes ouvertes en formation initiale sous statut scolaire dans les LP et critique de l'intitulé « certificat ».*

Résultat du vote

Pour : 34 (UNSA, CFDT, Solidaires, SPELC, FCPE, FAGE...)

Contre : 21 (**FO**, FSU, SNALC...)

Abstention : 7 (CGT, CGC, SNPDEN-UNSA...)

NPPV : 0

**Textes 6 et 7 - Projet d'arrêté portant création de la spécialité « Techniques du tour en boulangerie et en pâtisserie » de mention complémentaire et fixant ses modalités de délivrance et projet d'arrêté portant création de la spécialité « Pâtisserie en boutique » de**

## **mention complémentaire et fixant ses modalités de délivrance**

*Il s'agit d'une part de la rénovation de diplôme et actualisation de la formation aux nouvelles techniques en boulangerie et d'autre part de la création d'une mention complémentaire qui vient compléter l'offre de formation CAP /BAC PRO.*

Résultat du vote

Pour : 38 (**FO**, UNSA, CFDT, CGC, SPELC, FCPE, FAGE ...)

Contre : 0

Abstention : 24 (FSU, SNALC, CGT, Solidaires ...)

NPPV : 0

## **Texte 8 – Projet d'arrêté portant création de la spécialité « *Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés* » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance**

*Il s'agit de la rénovation de diplôme et de l'actualisation de la formation, sans concurrence entre le BP et le BAC PRO MELEC.*

Résultat du vote

Pour : 59 (**FO**, FSU, UNSA, CFDT, CGC, SPELC, FCPE, FAGE...)

Contre : 0

Abstention : 6 (SNALC, Solidaires...)

NPPV : 0

## **Texte 9 - Projet d'arrêté portant création de la spécialité « *Electricien* » de brevet professionnel et fixant ses modalités de délivrance**

Résultat du vote

Pour : 44 (**FO**, UNSA, CFDT, CGC, SPELC, FAGE, FCPE...)

Contre : 0

Abstention : 6 (SNALC, Solidaires)

NPPV : 15 (FSU)

## **Textes 10, 11 - Projet d'arrêté portant création de la spécialité « *Plumasserie* » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance et projet d'arrêté portant création de la spécialité « *Fleuriste de mode* » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance**

*Il s'agit de changements d'intitulé du diplôme et d'une rénovation complète, concernant peu de candidats, en lien avec les métiers d'art et les savoir-faire de l'artisanat et du luxe.*

Résultat du vote

Pour : 59 (**FO**, FSU, UNSA, CFDT, CGC, SPELC, FCPE, FAGE)

Contre : 0

Abstention : 6 (SNALC, CGT, Solidaires)

NPPV : 0

**Texte 12 - Projet d'arrêté portant création de la spécialité « Géomètre » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance** Texte retiré de l'ordre du jour.

**Texte 13 - Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 février 2015 relatif au brevet d'initiation aéronautique**

Résultat du vote

Pour : 60 (FO, FSU, UNSA, CFDT, SNALC, CGC, SPELC, FCPE, FAGE...)

Contre : 0

Abstention : 6 (CGT, Solidaires)

NPPV : 0

**Texte 14 - Projet d'arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Aéronautique »**

*La FNEC FP-FO n'est pas favorable au rôle accru du contrôlé en cours de formation dans l'obtention du diplôme. Elle s'étonne aussi de l'amplitude très large et assez inhabituelle donnée aux stages en entreprise : 8 à 12 semaines, ce qui ouvre la voie à des inégalités dans la formation selon les établissements.*

Résultat du vote

Pour : 38 (UNSA, CFDT, SNALC, CGC, SPELC, FCPE, FAGE...)

Contre : 15 (FSU,

Abstention : 8 (SNALC, CGT, Solidaires)

NPPV : 6 (FO)

**Texte 15 - Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 février 2018 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Négociation et digitalisation de la relation client »**

*La FNEC FP-FO n'est pas favorable au rôle accru du contrôlé en cours de formation dans l'obtention du diplôme.*

Résultat du vote

Pour : 58 (FSU, UNSA, CFDT, SNALC, CGC, SPELC, FCPE, FAGE...)

Contre : 0

Abstention : 9 (SNALC, CGT, Solidaires)

NPPV : 6 (FO)